

ETUDE DE CAS
BTS 2003 SESSION 1
FINANCE – COMPTABILITE

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

PREMIERE PARTIE : EVALUATIONS ET AMMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Le 01/05/N, la SA AKANI a fait l'acquisition d'un micro-ordinateur, la durée de vie probable de ce matériel est de 8 ans.

Le net à payer de la facture reçue de fournisseur était 5 353 800. Cette facture comprend une remise de 10 %, un escompte de 2 % et des frais de transport récupérés de 150 000 F. La TVA est au taux unique de 18 %.



TRAVAIL A FAIRE

- 1) Etablir la facture puis la comptabiliser.
- 2) Passer les écritures au 31/12/N sachant que le matériel est amorti en dégressif.

DEUXIEME PARTIE : VALORISATION DES STOCKS (INVENTAIRE PERMANENT)

Pour l'exercice 2002, les Ets ALIEKO envisagent de comptabiliser les variations de stocks selon l'inventaire permanent. Les sorties sont évaluées par la méthode FIFO (First in, First out). Le stock initial de marchandises MX 17 est de 3 000 unités pour 9 000 000 F.

Les opérations suivantes ont été effectuées :

- Le **19/12/2002** : adresse au client ALLOU (facture n° 171)
 - 1 600 unités à 3 500 F HT le kg
 - rabais 10 %
 - remise 10 %
 - escompte 2 %
 - port récupéré 50 000 F
 - emballages consignés 120 000 F TTC
 - avance sur commande 400 000 F

- Le **30/06/2002** : reçu facture du fournisseur N'DOLY (facture n° 32)
 - 1 700 unités à 3 100 F HT
 - remise 10 %
 - escompte 3 %
 - port récupéré 75 000 F
 - emballages consignés 120 000 F TTC
 - avance sur commande 500 000 F

- Le 07/08/2002 : adressé au client AMADA (facture n° 172)

2 100 unités à	3 400 F HT
- remise	10 %
- escompte	2 %
- port récupéré	60 000 F
- emballages consignés	120 000 F TTC
- avance sur commande	450 000 F

TRAVAIL A FAIRE

Passer les écritures de la période.

NB : Le 31/12/2002 après inventaire physique le stock est de 980 unités.

TVA au taux normal.

TROISIEME PARTIE : ACQUISITION AVEC MONNAIES ETRANGERES

A) La SA TAME a importé de son fournisseur américain une machine industrielle aux conditions suivantes :

- Prix d'achat hors taxe 100 000 dollars
- Droit de douane 20 % du prix d'achat
- Frais de transit hors taxe 5 000 000



Cette acquisition a fait l'objet d'un emprunt de 20 000 000 au taux de 12 %, le cycle d'achat est de 8 mois.

- TVA au taux unique de 18%
- Prorata de déduction à 80 %
- 1 dollar (USA) 636,73 F CFA le 01/04/N
- 1 dollar (USA) 638,96 F CFA le 31/12/N
- 1 dollar (USA) 635,70 F CFA le 05/02/N+1

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le coût de l'acquisition du bien.
- 2) Passer les écritures du 01/04/N (date d'acquisition)
 - Au 31/12/N (date d'inventaire)
 - Au 05/02/N+1 (date de règlement)
 - 31/12/N+2 (date d'inventaire)

NB : Le matériel est amorti en accéléré sur 8 ans.

B) Début Janvier 2001, la SA TUB a fait construire par ses ouvriers un entrepôt devant servir au stockage de ses matières premières et produits finis. Voici les éléments constructifs du coût :

- Matières premières 9 775 000 HT
- Main d'œuvre directe 2 600 000
- Quote-part de sous activité 1 020 000
- Frais d'administration générale 1 250 000

TVA 18 % ; prorata de déduction : 70 %

La société a contracté un emprunt de 12 500 000 F au taux de 8 %. A la date d'achèvement des travaux le 1^{er} Août 2001, le comptable n'a passé aucune écriture (mode d'amortissement linéaire).



TRAVAIL A FAIRE

Passer toutes écritures nécessaires au 31 Juillet 2001 et au 31 Décembre 2001 date d'inventaire sachant que la durée de vie approximative d'un entrepôt est de 20 ans.

QUATRIEME PARTIE : CESSIION DES IMMOBILISATIONS

Le poste « Matériel et outillage » d'une entreprise industrielle comprend les éléments suivants :

- Une machine DX acquise le 01/10/N-2 à 41 300 000 TTC ; elle est amortie suivant le mode dégressif sur 5 ans. Le 01/04/N, lors d'un incendie survenu dans l'atelier de production, cette machine a été complètement détruite et est devenue inutilisable.
- Une machine DZ acquise le 01/06/N-4 à 56 640 000 TTC. Elle est amortie de façon accélérée sur 10 ans. Le 01/08/N-1 cette machine a été cédée à 52 864 000 TTC.

Le comptable a passé l'écriture suivante :

D	513	chèque à encaisser 01/08/N-1	52 864 000
C	822	immobilisations corporelles	44 800 000
C	4431	TVA facturées / ventes	8 064 000
Cession de la machine DZ / chèque bancaire			

L'entreprise qui désire réinvestir la plus-value qui en résulte bénéficie des dispositions de l'article 28 du CGI. Elle acquiert alors le 01/04/N une nouvelle machine DY valant 56 000 000 F HT et amortissable sur 8 ans de façon dégressive.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Passer les écritures de régularisation de la machine DX sachant que le contrat ne couvre pas ce genre de risque.
- 2) Passer les écritures de régularisation de la cession de la machine DZ.

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES

La SA AMC au capital social de 10 000 actions de 50 000 F de valeur nominale exerce dans le secteur agro-alimentaire. Du fait de la crise économique qui perdure, l'AGE décide d'entreprendre une restructuration sur la base du bilan indiqué en annexe.

Résolution de l'AGE

- 1) Réduction du capital social, portant la valeur nominale à 35 000 F le 25/04/2001.
- 2) Emission de 9 000 actions de numéraire au prix de 39 800 F à libérer de moitié à la souscription avec possibilité de versement anticipé. Les versements sont réalisés le 27/06/2001 dans les délais convenus. Certains groupes d'actionnaires de la SA AMC ont exprimé les demandes suivantes :

Groupe d'actionnaires	Actions détenues	Actions demandées
Groupe YAO	3 000	5 800
Groupe FATAIL	2 500	6 890
Groupe SEKOU	2 000	4 500
Groupe EBLAN	1 500	3 590

Annexe 1 : Extrait du bilan

Passif	Montant
Capital social	500 000 000
Réserve légale	36 000 000
Réserve statutaire	13 045 000
Réserves diverses	28 728 000
Report à nouveau	-140 290 000
Résultat net de l'exercice	-62 000 000
TOTAL	375 483 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Justifier pourquoi la SA AMC doit au préalable réduire son capital.
- 2) Calculer le nouveau capital.
- 3) Enregistre l'opération de réduction du capital.
- 4) Présenter le tableau de souscription.
- 5) Calculer les DS attachés aux actions AMC.
- 6) Présenter les écritures d'augmentation du capital.
- 7) Présenter l'extrait du bilan à la fin des opérations de restructuration.



DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (SURPLUS DE PRODUCTIVITE)

Soient les comptes de résultat simplifiés d'une unité de production de la société SURERE pour deux périodes successives. Les éléments retenus ont fait l'objet d'une dissociation quantité prix qui est naturelle pour la matière mais la nécessité des calculs préalables pour les charges financières, les charges externes ou les dotations aux amortissements.

Comptes de résultat simplifiés retraités aux périodes 1 et 2

Eléments	Période 1			Période 2		
	Qté	P.U	Montant	Qté	P.U	Montant
Production	4 500	600	2 700 000	5 310	585	3 106 350
Matières consommées	4 500	165	742 500	5 000	150	750 000
Charges de personnel						
- Catégorie A	8 000	110	880 000	9 000	115	1 035 000
- Catégorie B	1 000	380	380 000	1 150	380	437 000
Charges externes	11 250	12	135 000	13 275	13	172 575
Charges financières	500 000	15 %	75 000	620 000	15,75 %	97 650
Dotations aux amortissements	800 000	20 %	160 000	800 000	20 %	160 000
Résultat			327 500			454 125

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter le surplus de production.
- 2) Présenter le compte du surplus.

NB : Ce Chapitre ne fait pas partie du programme

QUATRIEME PARTIE : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

Le 01/09/N ; la société KOUASSI a passé la commande d'une machine au prix de 10 000 000FHT

Ce matériel est destiné à la fabrication d'un nouveau produit. Le contrat prévoit que la livraison doit intervenir au plus tard le 20/10/N de la même année.

- La commande s'est accompagnée d'un versement d'un acompte de 20% du montant HT .Le reste sera réglée dans 45 jours.
- 10 /9/N : expédition de la machine à la société KOUASSI.
- 15/09/N : souscription d'un contrat d'assurance prime d'un montant 120 000
- 01/ 10/ N : travaux de mise en état de l'emplacement destiné à recevoir la machine ; facture de l'entreprise HABIB d'un montant 300 000 FHT
- 01/ 10/ N : formation de 3 membres du personnels de la société KOUASSI dans les locaux du fournisseur du matériel.
 - Rémunération mensuelle du personnel formé (3) 630 000 F
 - Frais de transport et hébergement du personnel 200 000F, facture du 12/10 /N
- 14/10/N : mise en place de la machine. frais divers facturés à la société KOUASSI montant 250 000 FHT
- 17 / 10/ N : mise en service de la machine montant :100 000 FHT

Travail à faire :

1 - Déterminer le coût d'acquisition de la machine

2- Enregistrer toutes les opérations intervenues (tous les règlements autres que ceux du fournisseur de la machine se sont faits le 30/10/N).



DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES (Augmentation du capital)

Le capital de la SA SANDRAP est formé de 15 000 actions de nominale 10 000 FCFA .La valeur réelle de l'action SANDRAP est identique à la valeur boursière au 31/12/1999.

Cette valeur boursière est de 15 000 F CFA.

L'assemblée générale des actionnaires décide de procéder à un double augmentation de capital simultanée par création de 7 500 actions de numéraire à libérer de moitié dès la souscription le 31/01/2000 .le prix d'émission des actions nouvelles est fixé à 11 846 FCFA.

De même, il est créé 3 750 actions gratuites par prélèvement sur les réserves statutaires .Les actions possédées et souscrites lors de l'augmentation du capital par les sept (7) actionnaires sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Actionnaires	KOKI	GOBRI	KOUKA	DONGO	BONGO	BOGA	DANO
Actions possédées	3 750	2 500	625	250	1 250	3 125	3 500
Actions demandées	3 750	625	625	0	625	1 875	2 500

Tous les actionnaires ont souscrit comme l'indique le tableau ci-dessus à toutes les actions en proportion de leurs droits à titre irréductible.

A la suite d'un revers de fortune, monsieur KOKI ne peut se libérer du 3^{ème} quart appelé le 1^{er} juin et à libérer le 30 juin 2000 au plus tard. Après une mise en demeure infructueuse, ses actions sont vendues comme libérées des $\frac{3}{4}$ le 1^{er} août 2000 à monsieur ANGORA le 15 aout 2000 .Le quatrième quart sera appelé ultérieurement.

Travail à faire :

- 1- Etablir le tableau de répartition des actions à titre irréductible, à titre réductible en même temps que la souscription définitive de chaque actionnaire (arrondir le résultat au nombre le plus proche)
- 2- Calculer la valeur théorique du droit de souscription et celle de droit d'attribution
- 3- Passer les écritures nécessaires à l'augmentation du capital, à l'appel et à la libération du 3^{ème} quart, à l'exécution en bourses des actions souscrites par KOKI et au règlement de ce dernier. On négligera les intérêts de retard et les frais.
- 4- Analyser le résultat de l'opération pour monsieur KOKI.

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (Budgets)

Le bilan simplifié de la société KANGAMBO au 31/12/2001 après affectation des bénéfices se présente comme suit :

ACTIF	Brut	Amort/prov	Net	PASSIF	
Immobilisation	12 880 000	2 520 000	10 360 000	capital et réserves	10 829 000
Stocks				Dettes financier (1)	2 674 000
-matières premières	714 000		714 000	Fournisseurs (2)	1 470 000
- matières consommables	161 000		161 000	Dettes fiscales et	
_ produits finis	1 442 000		1 442 000	sociales (3)	266 000
Client	1 313 200		1 313 200		
Trésorerie	1 248 800		1 248 800		
	17 759 000	2 520 000	15 239 000		15 239 000

(1) dont 315 000 à rembourser le 1^{er} avril

(2) moitié à un mois et moitié à 2 mois

(3) à la fin de janvier

Les clients régleront en janvier.

On tire les informations suivantes des différents budgets pour le premier semestre 2002.



1. budgets des ventes

- vente au comptant : 651 000 FHT par mois

- vente à crédit : 1 540 000 FHT par mois .crédit accordé 30 jours

Les ventes du semestre entraîneront une sortie de produits finis dont le montant au coût de production sera de 12 836 600 F .

2. budgets de production

-Matières premières utilisées : 3 862 000 F

- Matières consommables utilisées : 432 600 F

- Main - d'œuvre directe : 5 082 000 F (dont 847 000F / mois)

-Autres frais : 3 136 000 F dont 752 500 F seront réglés courant juillet .Le paiement du reste étant également repartit sur chaque mois.

-Dotations aux amortissements : 469 000 F

2. budgets des achats

- Matières premières : 840 000 FHT / mois .Crédit accordé 60 jours
- Matières consommables : 86 100 FHT / mois. Paiement comptant

4. budgets des investissements

- Immobilisation à acquérir le 1^{er} mars 1 260 000 F HT. Mode paiement : un tiers au comptant, un tiers à 60 jours, un tiers à 120 jours
- Vente d'une machine début janvier : prix d'acquisition : 490 000 F
Amortissement pratiqués à la date de cession : 227 500 F
Prix de vente au comptant TTC : 210 000F

Travail à faire :

Etablir pour le premier semestre 2002 les budgets suivants :

- 1-Budget des encaissements
- 2-Budget des décaissements
- 3- Budget général de trésorerie



CORRIGE ETUDE DE CAS SESSION 1 : 2003

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

PREMIERE PARTIE : EVALUATIONS ET AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

1) Détermination du montant brut du micro-ordinateur

a) Calcul : Soit X le montant brut

Brut	X
Remise 10 %	<u>- 0,1 X</u>
Net commercial	0,9 X
Escompte 2 %	<u>-0,018 X</u>
Net financier	0,882 X
TVA 18 %	<u>+ 0,15 876 X</u>
Montant TTC	1,04 076 X
Port récupéré	+150 000
NAP	1,04 076 X + 150 000

Eléments	Montants
Brut	5 000 000
Remise 10 %	- 500 000
Net commercial	4 500 000
Escompte 2 %	- 90 000
Net financier	4 410 000
TVA 18 %	793 800
Montant TTC	5 203 800
Transport payé	+ 150 000
NAP	5 353 800

Résolution

$$\text{NAP} = 1,04\,076\,X + 150\,000 \quad \text{or} \quad \text{NAP} = 5\,353\,800$$

$$\text{Donc } 1,04076 X + 150\,000 = 5\,353\,800$$

$$X = (5\,353\,800 - 150\,000) / 1,04076$$

$$X = \mathbf{5\,000\,000}$$

b) Comptabilisation

Coût d'acquisition = NC + transport = 4 500 000 + 150 000 = 4 650 000

01/05/N				
2442		Matériel informatique	4 650 000	
4454		TVA / immobilisation	793 800	
	481	Fournisseur d'investissement		5 353 800
	773	Escompte obtenu		90 000
(Suivant acquisition d'immobilisation)				

2) Ecriture d'inventaire

VO = 4 650 000 ; durée = 8 ans ; $tl = 100 / 8 = 12,5\%$; Coefficient 2,5 ; durée > 6 ans
 $\rightarrow td = 0,125 \times 2,5 = 31,25\%$

Dotation N

Annuité dégressive = $4\,650\,000 \times (31,25 \times 8) / 12\,00 = \mathbf{968\,750}$

Annuité linéaire = $4\,650\,000 \times (12,5 \times 8) / 1\,200 = \mathbf{387\,500}$

Amortissement dérogatoire = **581 250**

c) Comptabilisation

01/05/N				
6813		DAA immobilisations corporelles	387 500	
851		Dotation aux provisions réglementées	581 250	
	2844	Amortissement du matériel informatique		387 500
	151	Amortissement dérogatoire		581 250
(Suivant dotation N)				

DEUXIEME PARTIE

Méthode Peps ou FIFO

Stock initial **MX17** : 3 000 unités pour 9 000 000 ; Prix unitaire = **3 000 F**

- Facture N° 171 adressée au client ALLOU

- Facture N° 172 au client AMADA

Elément	Montant
Brut : $1\,600 \times 3\,500 =$	5 600 000
Rabais 10 %	- 560 000
Net commercial	5 040 000
Remise 10 %	- 504 000
2^{ème} Net commercial	4 536 000
Escompte 2 %	- 90 720
Net financier	4 445 280
TVA 18 %	800 150
Montant TTC	5 245 430
Port récupéré	+ 50 000

Elément	Montant
Brut : $2\,100 \times 3\,400 =$	7 140 000
Remise 10 %	- 714 000
Net commercial	6 426 000
Escompte 2 %	- 128 520
Net financier	6 297 480
TVA 18 %	1 133 546
Montant TTC	7 431 026
Port récupéré	+60 000
Emballage consignés	+120 000
Avance	- 450 000
Net à payer	7 161 026

Emballages consignés	+ 120 000
Avance / commande	- 400 000
Net à payer	5 015 430

- Facture N° 32 du fournisseur N'DOLLY

Eléments	Montants
Brut : 1 700 x 3 100	5 270 000
Remise 10 %	527 000
Net commercial	4 743 000
Escompte 3 %	142 290
Net financier	4 600 710
TVA 18 %	828 128
Montant TTC	5 428 828
Port récupéré	+ 75 000
Emballage consignés	+ 120 000
Avance / commande	- 500 000
Net à payer	5 123 838



Cout d'achat = 4 743 000 + 75 000 = 4 818 000

Cout unitaire d'achat = (4 743 000 + 75 000) / 1 700 = **2 834, 12**

Stock final au 31/12/2002

Stock final théorique : 3 000 + 1 700 – (2 100 + 1 600) = **1 000 unités**

Valeur de stock final théorique : 1 000 x 2 834,12 = **2 834 120**

Valeur du stock réel = 980 x 2 834,12 = **2 777 438**

Différence d'inventaire = SFR - SFT

Différence d'inventaire = 2 834 120 - 2 777 438 = **56 682 (mali d' inventaire)**

Dans l'ordre chronologique

30/06/02				
611		Transport sur achat	75 000	
601		Achat de marchandises	4 743 000	
4452		TVA/achat	828 128	
4094		Fournisseur emballage	120 000	
	401	Fournisseurs		5 123 838
	4091	Fournisseurs avances versées		500 000
	773	Escomptes accordés		142 290
		(Suivant facture n° 32)		
d°				
311	6031	Stock de marchandises	4 818 000	
		Variation de stock de marchandises		4 818 000
		(Suivant entrée de 1 700 unités 2 834,12)		
07/08/02				
411		Client	7 161 026	
4191		Clients, avances reçues	450 000	

673	701 4431 4194 7071	Escompte accordé Vente de marchandises TVA/vente Client emballages Port facture (Facture n° 172) d°	128 520	6 426 000 1 133 546 120 000 60 000
6031	31	Variation de stock de marchandises Stock de marchandises (Suivant sortie de 2 100 unités à 3 000f l'unité) 19/12/02	6 300 000	6 300 000
411 4191 673	701 4431 4194 7071	Client Clients, avances reçues Escomptes accordés Vente de marchandises TVA/vente Client emballage Port facturé (Facture n° 17) d°	5 015 430 400 000 90 720	4 536 000 800 150 120 000 50 000
6031	31	Variation de stock de marchandises Stock de marchandises (Suivant sortie de 900 unités à 3000f l'unité et 700 unités à 2 834,12 f l'unité) 31/12/02	4 683 822	4 683 882
6031	31	Variation de stock de marchandises Stock de marchandises (Suivant mali d' inventaire)	56 682	56 682

TROISIEME PARTIE : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

A - Acquisition

1) Coût d'acquisition

Prix d'achat 100 000 x 636,73 = 63 673 000

Droit de douane 20 % = 12 734 600

Frais de transit = 5 000 000

Base taxable HT = 81 407 600

TVA non déductible = 2 930 674

(81 407 600 x 0,18 x 0,2)

Intérêt d'emprunt 20 000 000 x 0,12 x 8/12 = 1 600 000

Coût d'acquisition HT = 85 938 274

TVA déductible 81 407 600 x 0,18 x 0,8 = 11 722 694

Montant TTC = 97 660 968

Fomesoutra.com
ça s'entraîne !
Docs à portée de main

NB : Le cycle d'achat > 5 mois alors on intègre les charges financières d'emprunt dans le coût d'acquisition. Mais **ces charges financières ne sont pas soumises à la TVA** parce qu'il s'agit d'une acquisition.

Ecriture d'acquisition

01/04/N

241 4451		Matériel et outillage TVA/immobilisation	85 938 274 11 722 694	
	481	Fournisseur d'investissement		63 673 000
	401	Fournisseur		32 387 968
	726	Production immob charges fin		1 600 000
		(Suivant acquisition du matériel)		

Au 31/12/N : 1\$ = 638,96 F CFA

Evaluation de la dette d'investissement

Valeur initiale : $100\,000 \times 636,73 = 63\,673\,000$

Valeur d'inventaire : $100\,000 \times 638,96 = 63\,896\,000$

Ecart de conversion actif **223 000**

Fomesoutra.com
ga soutra !
Docs à portée de main

Provision à constituer : 223 000

Amortissement accéléré : $tl = 12,5\%$; durée : 8 ans

Annuité accélérée = $(85\,938\,274 \times 12,5 \times 9) \times 2 / 1\,200 = 16\,113\,426$

Annuité linéaire = $(86\,263\,904 \times 12,5 \times 9) / 1\,200 = 8\,056\,713$

Amortissement dérogatoire **= 8 056 713**

Enregistrement

31/12/N

478	481	Ecart de conversion actif Fournisseur d'investissement (Suivant écart de conversion)	223 000	223 000
		d°		
679	499	Charges provisionnées financières Risques provisionnés (Suivant constatation de la provision)	223 000	223 000
		d°		
6813 851	2841 151	DAA immobilisations corporelles Dotations provisoires réglementées Amortissement du matériel Amortissement dérogatoire (Suivant dotation de l'exercice)	8 056 713 8 056 713	8 056 713 8 056 713

Rappel : Contre-passation de l'écart de conversion au 01/01/N+1

01/01/N+1

481	478	Fournisseur d'investissement Ecart de conversion actif (Contre-passation)	223 000	223 000
-----	-----	--	---------	---------

Au 05/02/N+1 : 1\$ = 635,70 FCFA

Calculs annexes à la date de règlement

$$\begin{aligned}
 \text{Valeur initiale} &: 100\,000 \times 636,73 &= 63\,673\,000 \\
 \text{Valeur du règlement} &: 100\,000 \times 635,73 &= 63\,570\,000 \\
 \text{Gain de change} &&= 103\,000 \text{ F CFA}
 \end{aligned}$$

Enregistrement

05/02/N+1				
481	521 776	Fournisseur d'investissement Banque Gain de change (Suivant règlement)	63 673 000	63 573 000 103 000

Calculs annexes au 31/12/N+1

Annulation de la provision existante : 223 000 devenue sans objet.

Dotation d'amortissement de l'exercice N+1

$$\text{Annuité accélérée} = \frac{(85\,938\,274 \times 12,5 \times 3) \times 2}{1\,200} + \frac{(85\,938\,274 \times 12,5 \times 9)}{1\,200} = 13\,427\,855$$

$$\begin{aligned}
 \text{Annuité linéaire} &: 85\,938\,274 \times 12,5 \% &= 10\,742\,284 \\
 \text{Amortissement dérogatoire} &&= 2\,685\,571
 \end{aligned}$$



Enregistrement

05/02/N+1				
499	779	Risques provisionnés Réprise/charges provisionnées (Suivant annulation de la provision)	223 000	223 000
6813 851	2841 151	d° DAA immobilisations corporelles Dotations provisionnées réglementées Amortissement du matériel Amortissement dérogatoire (Suivant dotation de l'exercice)	10 742 284 2 685 571	10 742 284 2 685 571

B - PRODUCTION

Coût d'acquisition

$$\begin{aligned}
 \text{Matières premières} &= 9\,775\,000 \\
 \text{Main d'œuvre directe} &= 2\,600\,000 \\
 \text{Charges d'emprunt} (12\,500\,000 \times 0,08 \times 7/12) &= 583\,333 \\
 \text{Base taxable HT} &= 12\,958\,333
 \end{aligned}$$

$$\text{TVA non déductible} (12\,958\,333 \times 0,18 \times 0,3) = 699\,750$$

$$\text{Coût d'acquisition HT} = 13\,658\,083$$

$$\text{TVA déductible} (12\,958\,333 \times 0,18 \times 0,7) = 1\,632\,750$$

NB : Les charges financières sont soumises à la TVA parce qu'il s'agit d'une production livrée à soi-même.

Comptabilisation

Au 31 Juillet 2001 date d'acquisition.



Coût d'acquisition

Ecriture

30/07/01				
231 4451		Batiment industriel TVA/immobilisation	13 658 083 1 632 750	
	726	Production immob/ immob. financières		583 333
	722	Production immob/immob. C		12 375 000
	4434	TVA/production immob		2 332 500
		(Suivant coût de production de l'entreprise)		

Calculs relatifs à la TVA/production immobilisée

TVA déductible = 1 632 750

TVA non déductive = 699 750

TVA/production immob = 2 332 500

Au 31/12/2001 :

Dotation de l'exercice

Système linéaire : Durée 20 ans ; $tl = 100 / 20 = 5 \%$

VO = 13 658 083

Amortissement = $13\,658\,083 \times (5 \times 5) / 1200 = 284\,543$

30/07/01				
6813	2831	DAA immobilisation corporelle Amortissement du bâtiment $13\,725\,833 \times 0,05 \times 5/12$ (Suivant dotation de l'exercice)	284 543	284 543

NB : Les quote-parts et les frais d'administration générale ne rentrent pas dans la détermination du coût de production du bien.

QUATRIEME PARTIE : CESSION DES IMMOBILISATIONS

- Ecriture de la DX

Détermination des VO des machines DX

Machine DX = 41 300 000 TTC ; Montant HT (VO) = $41\,300\,000 / 1,18 = 35\,000\,000$

td = $20 \% \times 2 = 40 \%$

PLAN D'AMORTISSEMENT

Exo	VCN début	Amortissement dégressif	Cumul des amortissements	VNC fiscale	Amortissement linéaire	Amortissement dérogatoire	
						Dot.	Repr.
N-2	35 000 000	3 500 000	3 500 000	31 500 000	1 750 000	1 750 000	-
N-1	31 500 000	12 600 000	16 100 000	18 900 000	7 000 000	5 600 000	-
N	18 900 000	7 560 000	23 660 000	11 340 000	7 000 000	560 000	-

*** Complément d'amortissement en N**

- Amortissement dégressif : $7\,650\,000 \times 3/12 = 1\,890\,000$
- Amortissement linéaire : $7\,000\,000 \times 3/12 = 1\,750\,000$
- **Amortissement dérogatoire** = **140 000 (Dotation)**

* Cumul des amortissements linéaires pratiqués := $1\,750\,000 + 7\,000\,000 = 8\,750\,000$

* Total des amortissements pratiqués jusqu'à la date de cession (destruction)
 = Cumul + complément
 = $8\,750\,000 + 1\,750\,000 = 10\,500\,000$

* VNC linéaire : $VO - \text{Total des amortissements} = 35\,000\,000 - 10\,500\,000 = 24\,500\,000$

* VNC fiscal : $\text{Total VO} - \text{Total des amortissements dégressifs}$
 = $35\,000\,000 - (3\,500\,000 + 12\,500\,000 + 1\,890\,000)$
 = **17 010 000**

* TVA à reverser = $\frac{\text{TVA initi. déd} \times \text{VNC fiscale}}{\text{VO}} = \frac{7\,000\,000 \times 17\,010\,000}{35\,000\,000} = 3\,402\,000$

* TVA initialement déduite : $\text{Montant TTC} - \text{Montant HT} = 42\,000\,000 - 35\,000\,000 = 7\,000\,000$

Enregistrement comptable

31/12/N				
6813 851	2841 151	DAA immobilisation corporelle Dotation aux provisions réglementées Amortissement matériel et outillage Amortissement dérogatoire (Suivant dotation complémentaire)	1 750 000 140 000	1 750 000 140 000
841	4441	Matériel et outillage Etat TVA due (Suivant TVA à reverser) d°	3 402 000	3 402 000
812 1841	241	Valeur comptable des cessions Amortissement du matériel et outillage Matériel et outillage (S/ sortie du Matériel et outillage)	27 902 000 10 500 000	38 402 000

NB : 812 : VNC + TVA à reverser

241 : VO + TVA à reverser

Reprise = $1\,750\,000 + 5\,600\,000 + 140\,000 = 7\,490\,000$

 **Fomesoutra.com**
 sa soutra !
 Docs à portée de main

01/04/N				
151	861	Amortissement dérogatoire Reprise de provision réglementée (Suivant sole du compte 151)	7 490 000	7 490 000

- Ecriture de la DZ

Détermination de la VO

Mazda DZ : Montant TTC = 56 640 000; Montant HT (VO) = $\frac{56\,640\,000}{1,18} = 48\,000\,000$

Durée = 10 ans ; $tl = 100/10 = 10\%$; Amortissement accéléré

PLAN D'AMORTISSEMENT

Exo	Période	VO	Amortissement accéléré	Cumul des amortissements	VNC scale	Amortissement linéaire	Amortissement dérogatoire	
							Dot.	Repr.
N-4	7x2 mois	48 000 000	5 600 000	5 600 000	42 400 000	2 800 000	2 800 000	-
N-3	5x2+7 mois	48 000 000	6 800 000	12 400 000	35 600 000	4 800 000	2 000 000	-
N-2	1 an	48 000 000	4 800 000	17 200 000	30 800 000	4 800 000	-	-
N-1	1 an	48 000 000	4 800 000	22 000 000	26 000 000	4 800 000	-	-

CALCULS ANNEXES DE LA CESSION

* Amortissement complémentaire = $\frac{48\,000\,000 \times 10 \times 7}{1\,200} = 2\,800\,000$

* Somme d'amortissement linéaire = $2\,800\,000 + (4\,800\,000 \times 2) = 12\,400\,000$

* Total des amortissements pratiqués = Somme d'amort + dotation compl
 $= 12\,400\,000 + 2\,800\,000$
 $= 15\,200\,000$

* VNC linéaire = VO – Somme d'amortissement
 $= 48\,000\,000 - 15\,200\,000 = 32\,800\,000$

* Résultat de cession comptable = PC – VNC = $\frac{52\,864\,000}{1,18} - 32\,800\,000 = 12\,000\,000$

Selon l'article 28 du CGI, la plus-value à réinvestir est exonérée d'impôt.

Résultat fiscal = Résultat comptable + Solde = $12\,000\,000 + 4\,800\,000 = 16\,800\,000$

Plus-value à investir

MMR = VO + Plus-value à réinvestir ou Prix de cession + Somme des amortissements = $48\,000\,000 + 16\,800\,000 = 64\,800\,000$

- Plus-value non investie = MMR – Montant investi = $64\,800\,000 - 56\,000\,000$
 $= 8\,800\,000$

- Plus-value réellement investie = $16\,800\,000 - 8\,800\,000 = 8\,000\,000$ à rapporter au résultat.

- Plus-value à réintégrer = $8\,800\,000 + \frac{(8\,000\,000 \times 31,25 \times 9)}{1\,200} = 10\,675\,000$

$td = 12,5 \times 2,5 = 31,25\%$

Fomesoutra.com
ça soutra !
 Docs à portée de main

Comptabilisation

31/12/N-1				
6813	2841	DAA immobilisation corporelle Amortissement matériel et outillage (Suivant dotation complémentaire)	2 800 000	2 800 000
d°				
812 2841	241	Valeur comptable de cession des immobil. Amortissement du matériel Matériel et outillage (Suivant sortie et annulation)	32 800 000 15 200 000	48 000 000
31/12/N-1				
151	861	Amortissement dérogatoire Reprise de provision réglementée (Pour solde du 151)	4 800 000	4 800 000
31/12/N				
851	152	Dotation aux provisions réglementées Plus-value à réinvestir (Suivant dotation à la provision réglementée)	16 800 000	16 800 000

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES



1) Justification de la réduction du capital de la SA AMC

La SA AMC doit réduire son capital pour apurer les pertes constatées (RAN débiteur de 140 290 000 et le résultat net déficitaire de 62 000 000). Afin de garder la confiance des actionnaires.

2) Le nouveau capital

Ancien capital (50 000 000 x 10 000)	=	500 000 000
Réduction (50 000 – 35 000) x 10 000	=	-150 000 000
Augmentation (9 000 x 35 000)	=	315 000 000
TOTAL	=	665 000 000

3) Enregistrement de l'opération de réduction

Calculs annexes

Montant de la réduction : 150 000 000

La réduction portera d'abord sur les pertes les plus anciennes, c'est à dire les RAN débiteur à hauteur de 140 290 000, ensuite le reliquat sur le bénéfice déficitaire. Soit 150 000 000-140 290 000.= 9 710 000

Droit fixe = 18 000f

ECRITURE DE REDUCTION

01/04/N				
1013	129 139	CS AVNA RAN débiteur Résultat Net (perte) (Réduction de capital)	150 000 000	140 290 000 9 710 000
646	521	Droit d'enregistrement (Règlement du DE) Banque	18 000	18 000
2013	781	Frais de modification de capital Transfert de charges (Immobilisation des frais)	18 000	18 000



4) Présentation du tableau de souscription

Actionnaire	Actions détenues	Actions demandées	Souscription irréductible	Demande à titre réductible	Souscription à titre réductible	Souscription définitive	Demande non satisfaite
G. Yao	3 000	5 800	2 700	3 100	300	3 000	2 800
G. Fatail	2 500	6 890	2 250	4 640	250	2 500	4 390
G. Sékou	2000	4 500	1 800	2 700	200	2 000	2 500
G. Eblan	1 500	3 590	1 350	2 240	150	1 500	2 090
TOTAL	9 000	20 780	8 100	12 680	900	9 000	11 780

Le rapport de souscription (RS) = 9 000/10 000 = 9/10

9 actions nouvelles pour 10 actions anciennes détenues

Souscriptions irréductibles

Groupe Yao : 3 000 x 9/10 = **2 700**

Demandes à titre réductibles

Groupe Yao : 5 800 – 2 700 = **3 100**

Souscription irréductible

Rapport de souscription (coefficient de réduction)

Nombre d'actions restant à souscrire : 9 000 – 8 100 = 900

Coefficient de réduction : 900/9 000 = 1/10

Groupe Yao : 3 000 x 1/10 = 300

5) Calcul des droits préférentiels de souscription (DS)

-DS = Valeur mathématique avant restructuration – Valeur mathématique après restructuration

-Valeur math avant restructuration : 375 483 000 / 10 000 = **37 548,3**

Vm après restructuration

Actif net avant restructuration = 375 483 000
 Augmentation par émission d'action = (9 000 x 39 800) = 358 200 000
733 683 000

Vm après restructuration : $\frac{733\,683\,000}{(10\,000 + 9\,000)} = 38\,614,89$



DS = 37 548,3 – 38 614,89 = - 066,59

NB : Les actionnaires n'ont pas intérêt à vendre leur droit. Ils sont obligés de souscrire ou de l'abandonner.

6) Ecritures d'augmentation de capital

• Calculs annexes

Augmentation de capital : (9 000 x 35 000) = 315 000 000

Capital appelé = 9 000 x 35 000 x ½ = 157 500 000

Capital non appelé = 9 000 x 35 000 x ½ = 157 500 000

Prime d'émission : (39 800 – 35 000) x 9 000 = 43 200 000

Droit d'enregistrement : 39 800 x 9 000 x 0,6/100 = 2 149 200

27/06/N				
4615 109		AVR/augmentation du capital Actionnaires, capital SNA	200 700 000 157 500 000	
	1011	CSNA		157 500 000
	1012	CS ANV		157 500 000
	1051	Prime d'émission (Souscription)		43 200 000
		d°		
521	4615	Banque Associés versements reçus /aug (Libération)	200 700 000	2 00 700 000
		d°		
646	521	Droit d'enregistrement Banque (Règlement des frais)	2 149 200	2 149 200
		d°		
2015	781	Frais de modification Transfert de charges (Immobilisation des frais)	2 149 200	2 149 200
		d°		
1012	1013	CSANV CSAVNA (Pour solde de compte débiteur)	157 500 000	157 500 000

7) L'extrait du bilan

Capital appelé versé non amorti (350 000 000 + 157 500 000) 507 500 000

Capital souscrit non appelé 157 500 000

Actionnaires capital souscrits non appelé (157 500 000)

Prime d'émission 43 200 000

Réserve légale	36 000 000
Réserve statutaire	13 045 000
Réserves diverses	28 728 000
Résultat net de l'exercice (-62 000 000 + 9 710 000)	= (52 290 000)
TOTAL	= 576 183 000

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (SURPLUS DE PRODUCTIVITE).

- CALCUL DU SURPLUS DE PRODUCTIVITE GLOBAL

Variation de la production en valeur $\Delta Q = (Q_2 - Q_1) \times P_1 = (5\,310 - 4\,500) \times 600$
 $= 486\,000$

Variation des facteurs consommés $\Delta F = (F_{2i} - F_{1i}) \times C_{1i}$

Eléments	F _{2i}	F _{1i}	ΔF _i	C _{1i}	ΔF _i x C _{1i}
Matières consommées	5 000	4 500	500	165	82 500
Charges de personnel					
- Catégorie A	9 000	8 000	1 000	110	110 000
- Catégorie B	1 150	1 000	150	380	57 000
Charges externes	13 275	11 250	2 025	12	24 300
Charges financières	620 000	500 000	120 000	15 %	18 000
Dotation aux amortissements	800 000	800 000	0	20 %	0
TOTAL					291 800

Calcul du surplus de productivité global (SPG) $SPG = \Delta Q - \Delta F = 486\,000 - 291\,800$
 $SPG = 194\,200$

- PRESENTATION DU COMPTE DE SURPLUS


 Docs à portée de main

Tableau de répartition (compte de surplus)

Emplois (bénéficiaires)	Montant	%	Ressources apportées	Montant	%
Personnel			SPG	194 200	72,14 %
Catégorie			Fournisseurs		
(115 – 110) x 9 000	45 000	16,71 %	(165 – 150) x 5 000	75 000	27,86 %
- Charges externes					
(13 – 12) x 13 275	13 275	4,93 %			
- Charges financières					
(15,75 % - 15 %) x 620 000	4 650	1,73 %			
Clients					
(600 – 585) x 5 130	79 650	29,59 %			
Associés					
(454 125 – 327 500)	426 625	47,04 %			
	269 200	100 %		269 200	100 %

SP Totale = SPG ≠ Héritages des tiers
 $= SPG \neq \Delta \text{cout} \times Q_2$

ETUDE DE CAS
2003 SESSION 2
CORRIGE

DOSSIER I : COMPTABILITE GENERALE

PREMIERE PARTIE : monnaies étrangères

Ain de faciliter les écritures, on établit le tableau d'amortissement de l' emprunt en devise : **VO** : valeur d'origine et **i** : intérêt

$$\blacksquare \text{ Annuité constante } a = \frac{VO \times i}{1 - (1+i)^{-n}}$$

$$a = 2\,500\,000 \times \frac{0,09}{1 - (1+0,09)^{-4}} = 771\,672 \text{ dollars}$$

Années	Montant début de période	Intérêt	Remboursement ou Amortissement	annuités
01/ 06/N+1	2 500 000	225 000	546 672	771 672

Intérêt = capital x taux d'intérêt

Amortissement = annuité constante - intérêt


ça soutra !
Docs à portée de main

Au 01 /06/N 1\$ = 600f cfa valeur de l'emprunt = 600 x 2 500 000 = **1 500 000 000 en FCFA**

Au 31 /06/N 1\$ = 620f cfa du 01/ 06 /n au 31/06/N = **7 mois**

Intérêt courus non échus = 225 000 x 620 x 7/12 = 81 375 000

Evaluation de la dette :

Valeur initiale = 600 x 2 500 000

Valeur à l'inventaire = 620 x 2 500 000

Le cours étant en hausse, on constate un écart de conversion-actif .

Ecart de conversion -actif = (620-600) x 2 500 000 = 50 000 000 (perte probable de charge)

On fait une provision étalée sur les 4 ans soit 48 mois .

Provision pour perte de change = 50 000 000 x 7 /48 = 7 291 667

Au 01 /01/N +1 : 1\$ = 615 f cfa

Montant à rembourser en devise = 546 672

Valeur initiale : 546 672 x 600 = 328 003 200

Valeur à l'échéance : 546 672 x 615 = 336 206 280

Perte de change 8 200 080

Intérêt à payé = 225 000 x 615 = 138 375 000

01/06/N

521 162	Banque Emprunt bancaire (Acquisition de l'emprunt)	1 500 000 000	1 500 000 000
671 1662	31/12/N Intérêt de l'emprunt Intérêt courus non - échus (Régulation de la provision)	81 375 000	81 375 000
478 162	Ecart de conversion actif Emprunt (S/Constatat.de la perte probable de change)	50 000 000	50 000 000
697 194	Dotation aux provisions à caractère financier Provision pour perte de change (Constatation de la provision)	7 291 667	7 291 667
162 1662 478 671	01/01/N+1 Emprunt Intérêt courus non - échus Ecart de conversion actif Intérêt emprunt (Contre-passation)	50 000 000 81 375 000	50 000 000 81 375 000
132 671 676 521	01/06/N+1 Emprunt Intérêt emprunt Perte de change Banque (rglts intérieur et emb de l'emprunt)	328 003 200 138 375 000 8 2000 080	474 578 280

DEUXIEME PARTIE : CESSIION D'IMMOBILISATION

1) Etablissement du plan d'amortissement dégressif



Base amortissable = 1 200 000

Taux dégressif : $Td = (100/5) \times 2 = 40\%$

Exo	Base d'amortissement	Anuité	Cumul amortisse	VNC	Amortisse.	Amort. derogatoire.	
					Linéaire	D	R
31/12/N (6mois)	1 200 000	240 000	240 000	960 000	120 000	120 000	
31/12/N+1	960 000	384 000	624 000	576 000	240 000	144 000	
31/12/N+2	576 000	230 000	854 400	345 600	240 000		9 600
31/12/N+3	345 600	172 800	1 027 200	172 800	240 000		67 200
31/12/N+4	172 800	172 800	1 200 000	0	240 000		67 200
31/12/N+5	-	-	-	-	120 000		120 000
Total					1 200 000	264 000	264 000

Ecritures comptables

Calculs annexes liés à la cession du 01/04/N+3

Dotation complémentaire du 31/12/N+2 au 01/04/N+3 : 3 mois

Amortissement dégressif : $172\,800 \times 3/12 = 43\,200$

Amortissement linéaire : $240\,000 \times 3/12 = 60\,000$

Reprise 16 800

Cumul des amortissements linéaires au 01/04/N+3

$120\,000 + 240\,000 + 240\,000 + 60\,000 = 660\,000$

$VNC = 1\,200\,000 - 660\,000 = 540\,000$

Cumul des amortissements dérogatoires à annuler

31/12/N	= 120 000
31/12/N+1	= 144 000
31 /12/N+2	= - 9 600
01 /04/N +4	= - 16 800
	<u>237 600</u>



01/07/N			
241	Matériel et outillage	1 200 000	
4451	TVA récupérable sur immob (1 200 000 x18%))	216 000	
722	Production immob. Corporelle		1 100 000
726	Production immob. financières		100 000
4434	TVA / Production immob.		216 000
	(Acquisition d'immobilisation produit)		
	31/12/N		
6813	Dotation aux amortissements immob	120 000	
851	Dotation aux provisions réglementées	120 000	
2841	Amortissement matériel et outillage		120 000
151	Amortissement dérogatoire		120 000
	(Dotation exercice N)		
	01/04/N+3		
6813	Dotation aux provisions réglementées	60 000	
151	Amortissement dérogatoire	16 800	
2841	Amortissement matériel et outillage		60 000
861	Reprise de provisions réglementées		16 800
	(Dotation complémentaire)		
2841	Amortissement matériel et outillage	660 000	
812	VCN des cessions d'immob	540 000	
241	Matériel et outillage		1 200 000
	(S/sortie d'immob. et annulation des amort.)		
485	Créance sur cession d'immob	590 000	
822	Produit de cession / immobilisation		500 000
4431	TVA facturées sur immobilisation		90 000
	(vente)		
151	Amortissement dérogatoire	237 600	
861	Reprise de provisions réglementées		237 600
	(Annulation amortissement dérogatoire)		

TROISIEME PARTIE : provisions

1) État des créances douteuses

Clients	Créance TTC	Reglement	solde	Provision 31/12/N	Provision nécessaire	régulation		Perte
						Dotation	Reprise	
Ets Koffi	7 670 000	3 500 000	4 170 000	1 950 000	2 919 000	969 000		
Ets Ebou	2 950 000	-	2 950 000	1 250 000	-		1 250 000	2 950 000
Ets Kodjo	14 160 000	5 500 000	8 660 000	7 200 000	3 464 000		3 736 000	
Ets Siaka	1 116 000	450 000	666 000	280 000	-		280 000	666 000
Ets Casio	6 490 000	2 000 000	4 490 000	2 000 000	1 796 000		204 000	
Ets ECT	992 000		992 000	300 000			300 000	992 000

- **Koffi** : la créance des TTC : on ne lui facture pas l'ASDI compte tenu de son régime fiscale . Provisions nécessaires = 4 170 000 x 70% = 2 919 000
- **Kodjo** : Provision = 8 660 000 x 40% = 3 464 000
- **Siaka** : la créance doit être TTC + ASDI compte tenu de son régime fiscal , le synthétique . Créances = 900 000 x 1, 24 = **1 116 000**
- **ECT** : la créance doit être TTC + ASDI. Créance = 800 000 x 1,24 = **992 000**

NB : 1,18 x 1, 05 = 1, 24

31/12/N+1

Fomesoutra.com
la soutra
 Docs à portée de main

6594 4912	Charge provisionnée d'exploitation Dépréciation des créances douteuses (Ajustement à la hausse Koffi)	969 000	969 000
4912 7594	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (Annulation de la provision) E 1 304	1 250 000	1 250 000
6511 4162	Perte sur créances Créances douteuses (st constatation de la perte)	2 950 000	2 950 000
4912 7594	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (Ajustement à la baisse de la provision Kodjo)	3 736 000	3 736 000
	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (annulation provision Siaka)	280 000	280 000
6511 416	Perte sur créances Créances douteuses (S/Annulation créance) Siaka	666 000	666 000
4912 7594	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (Annulation provision Casio)	204 000	204 000
4912 7594	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitat. (Annulation provision ECT)	300 000	300 000
6511 416	Perte sur créances Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (Annulation créance ECT)	992 000	992 000

QUATRIEME PARTIE : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

1 - Détermination du prix d'acquisition

Prix d'achat	:	10 000 000
Travaux de mise en état	:	300 000
Frais de mise en place	:	250 000
Frais de mise en service		<u>100 000</u>

Coût d'acquisition 10 650 000

Avance = 10 000 000 X 20 % = 20 000 000

Ecritures comptables

252	01/09/N		
521	Avances et acomptes versés / immob	2 000 000	
	Banque		2 000 000
	(Suivant acompte versé / commande)		
2491	10/09/N		
4451	Matériel et outillage en cours	10 000 000	
481	TVA récupérable sur immobilisation	1 800 000	
252	Fournisseur d'investissement		9 800 000
	Avances et acomptes versés/ immob.		2 000 000
	(Expédition de la machine)		
625	15/09/N		
401	Prime d'assurance	120 000	
	Fournisseur		120 000
	(Souscription d'un contrat d'assurance)		
2491	01/10/N		
4451	Matériel et outillage en cours	300 000	
481	TVA récupérable sur immobilisation	54 000	
	Fournisseur d'investissement		354 000
	(Travaux de mise à niveau)		
661	10/10/N et 12/10/N		
633	Salaires du personnel	630 000	
422	Frais de formation du personnel	200 000	
401	Personnel, rémunérations dues		630 000
	Fournisseurs		200 000
	(S/Rémunérations de formation du personnel)		
2491	14/10/N		
4451	Matériel et outillage en cours	250 000	
481	TVA récupérable sur immobilisation	45 000	
	Fournisseur d'investissement		295 000
	(Mise en place de la machine)		
2491	17/10/N		
4451	Matériel et outillage en cours	100 000	
481	TVA récupérable sur immobilisation	18 000	
	Fournisseur d'investissement		118 000
	(Mise en place de la machine)		
241	30/10/N		
2491	Matériel et outillage	10 650 000	
	Matériel et outillage en cours		10 650 000
	(S/ acquisition du matériel)		
481	30/10/N		
401	Fournisseur d'investissement	1 597 000	
521	Fournisseur	120 000	
	Banque (120 000 + 354 000 + 830 000 + 295 000)		1 717 000
	(Annulation créance de ECT)		

DOSSIER 2 : comptabilité des sociétés
1°) Tableau de répartition des actions
Rapport de souscription à titre irréductible

$$RS_1 = \frac{\text{Actions nouvelles } 7\,500}{\text{Actions anciennes } 15\,000} = \frac{1}{2} = 0,5 \quad RS_1 = 0,5$$

Pour posséder une action nouvelle , il faut 2 actions anciennes

Actionnaires	Actions possédés	Actions demandés	Souscriptions irréductibles	Dde à titre réductib	Souscript à titre réduct	Souscription définitive	Dde non satisfaite
koki	3 750	3 750	1 875	1 875	255	2 130	1620
Gobri	2 500	625	625	0	0	625	0
kouka	625	625	313	312	43	356	269
Dongo	250	0	0	0	0	0	0
Bongo	1 250	625	625	0	0	625	0
Boga	3 125	1 875	1 563	312	213	1 776	99
Dano	3 500	2 500	1 750	750	238	1 988	512
Total	15 000	10 000	6 751	3 246	749	7 500	2 500

- **Souscriptions à titre irréductibles = actions possédées x RS₁**
- nombre restant à souscrire à titre réductible = 7 500 - 6 751 = 749
- nombre d'actions détenus par les souscripteurs à titres réductibles :
 $3\,750 + 625 + 3125 + 3\,500 = 11\,000$
- Rapport de Souscription à titre réductible
 749

$$RS_2 = \frac{749}{11\,000}$$

Fomesoutra.com
ga soutra !
 Docs à portée de main

- **Souscription à titre réductible = actions possédées x RS₂**

2°) calcul du DS et DA

- **Valeur mathématique après augmentation**

Actif net avant augmentation	15 000	15 000	225 000 000
Augmentation en numéraire	7 500	11 846	88 845 000
Augmentation par incorporation	3 750		0
Actif Net après augmentation	26 250	11 956	313 845 000

$$Vm_1 = \text{actif net avant augmentation} = 15\,000$$

$$Vm_2 = \text{actif net après augmentation}$$

$$Vm_2 = 313\,845\,000 / 26\,250 = 11\,956$$

$$\boxed{Vm \text{ après augmentation} = 11\,956}$$

$$DS = (Vm_2 - PE) RS = \frac{1}{2} \times (11\,956 - 11\,846) = 55$$

$$\boxed{DS = 55}$$

$$DA = Vm_2 \times Ra = 11\,956 \times (3\,750 / 15\,000) = 2\,989$$

$$DA = 2\,989$$



Vérification

$$DS + DA = Vm_2 - Vm_2 = 15\,000 - 11\,956 = 3\,044$$

$$DS + DA = 55 + 2\,959 = 3\,044$$

3) Ecrituress d'augmentation du capital

$$\text{Incorporation des réserves} : 3\,750 \times 10\,000 \times \frac{1}{2} = 37\,500\,000$$

Augmentation en numéraire

$$\text{-Capital appelé} : 7\,500 \times 10\,000 \times \frac{1}{2} = 37\,500\,000$$

$$\text{-Capital non appelé} : 7\,500 \times 10\,000 \times \frac{1}{2} = 37\,500\,000$$

$$\text{-Prime d'émission} : 7\,500 (11\,846 - 10\,000) = 13\,845\,000$$

Droit d'enregistrement

$$\text{-Numéraire} : 11\,846 \times 7\,500 \times 0,6\% = 533\,070$$

$$\text{-Incorporation des réserves} : 37\,500\,000 \times 6\% = 2\,250\,000$$

Total

2 783 070

$$\text{Somme versée en banque} = 37\,500\,000 + 13\,845\,000 = 51\,345\,000$$

4615	Associés, versements reçus sur augmentat. du cap.	51 345 000	
109	Actionnaires, capital non appelé	37 500 000	
1011	Capital non appelé		37 500 000
1012	Capital souscrit appelé non versé		37 500 000
1051	Prime d'émission		13 845 000
	(S/ Promesse d' augmentation en numéraire)		
112	Réserves statutaires	37 500 000	
1013	Capital souscrit, appelé, versé non amorti		37 500 000
	(Incorporation de réserves)		
521	Banque	51 345 000	
4615	Ass, versements reçus sur augmentat. du cap		51 345 000
	(S/ Libération en numéraire)		
646	Droit d'enregistrement	2 783 070	
521	Banque		2 783 070
	(S/Reglément du DE)		
2015	Frais de modification du capital	2 783 070	
781	Transfert de charges d'exploitation		2 783 070
	(S/Immobilisation des D.E)		
1012	Capital souscrit, appelé, versé non amorti	37 500 000	
1013	Capital souscrit, appelé, versé non amorti		37 500 000
	(S/Régularisation du capital)		

Libération du 3^{ème} quart

$$\text{Montant appelé} : 7\,500 \times 10\,000 \times \frac{1}{4} = 18\,750\,000$$

$$\text{Montant de la défaillance} : 2\,130 \times 10\,000 \times \frac{1}{4} = 5\,325\,000$$

$$\text{Montant de la vente} : 2\,130 \times 10\,000 \times \frac{3}{4} = 15\,975\,000$$

$$\text{Somme veersée en banque} = 18\,750\,000 - 5\,325\,000 = 13\,425\,000$$

$$\text{Chèque de l'actionnaire défaillant} = 15\,975\,000 - 5\,325\,000 = 10\,650\,000$$

Ecritures comptables

1011	01/06/00 Capital non appelé	18 750 000	
1012	Capital souscrit, appelé, versé non amorti (Appel du capital)		18 750 000
467	Actionnaires, restant dû/capital appelé	18 750 000	
109	Actionnaires, capital non appelé (Transsformation en créance exigible)		18 750 000
521	30/06/00 Banque	13 425 000	
4617	Actionnaire défaillant	5 325 000	
467	Actionnaires, restant dû/capital appelé (S/Réalisation)		18 750 000
521	01/08/00 Banque	15 975 000	
4617	Actionnaire défaillant (Vente des actions)		15 975 000
4617	15/8/00 Actionnaire défaillant	10 650 000	
521	Banque (S/Règlement de l'actionnaire défaillant)		10 650 000
1012	Capital souscrit, appelé, versé non amorti	18 750 000	
1013	Capital souscrit, appelé, versé non amorti (S/Régularisation du capital)		18 750 000

Analyse de la situation de KOKI

1^{ère} méthode : analyse chez l'actionnaire défaillant

Il a reçu 10 650 000
 Il a payé :
 - Capital $2\,130 \times 10\,000 \times 2/4 = 10\,650\,000$
 - Prime $2\,130 = (11\,846 - 10\,000) = 3\,931\,980$
 - Droit de souscript° $(255 \times 2 \times 55) = 28\,050$
Perte 3 960 030

2^e méth : anal. au niveau de l'entreprise

valeur théorique 15 975 000
 Valeur réelle 15 975 000
 Perte 0
 Prime d'émission 3 931 980
 Droit de souscript 28 050
Perte 3 960 030

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (BUDGETS)

1-Budgets des encaissements

Fomesoutra.com
ça s'entraîne !
 Docs à portée de main

Eléments	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
Ventes TTC							
Janvier	768 180	1 817 200					
Février		768 180	1 817 200				
Mars			768 180	1 817 200			
Avril				768 180	1 817 200		
Mai					768 180	1 817 200	
Juin						768 180	1 817 200
Cession immob.	210 000						
Clients (bilan)	1 313 200						
Total	2 291 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	1 817 200

Les ventes de chaque mois HT sont de 2 191 000 dont 651 000 dans le mois et 1 540 000 au mois suivant.

2-budget de décaissement

a) budget des TVA à décaisser

Eléments	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
TVA/vente	394 380	394 380	394 380	394 380	394 380	394 380	
TVA /cession	32 025						
TVA / Achat MPet Con	166 698	166 698	166 698	166 698	166 698	166 698	
TVA/ immob.			226 800				
TVA à payer	259 707	227 682	882	227 682	227 682	227 682	
TVA à décaisser		259 707	227 682	882	227 682	227 682	227 682

TVA/vente : $(651\ 000 + 1\ 540\ 000) \times 18\% = 394\ 380$

TVA /cession : $210\ 000 \times 15,25\% = 32\ 025$

TVA / Achat matières premières et consommable : $(840\ 000 + 86100) \times 18\% = 166\ 698$

TVA à payer = TVA/vente – TVA / Achat

b) Budget général des décaissements

Eléments	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
Bilan initial							
Dettes financières				315 000			
Fournisseur	735 000	735 000					
Dettes fisca. et soc.	266 000						
Budget de produc.							
MOD	847 000	847 000	847 000	847 000	847 000	847 000	
Autre frais	397 250	397 250	397 250	397 250	397 250	397 250	752 500
Achats TTC							
Janvier	101 598		991 200				
Février		101 598		991 200			
Mars			101 598		991 200		
Avril				101 598		991 200	
Mai					101 598		991 200
Juin						101 598	991 200
Achats immo			495 600		495 600		495 600
TVA à décaisser		259 707	227 682	882	227 682	227 682	227 682
Total	2 346 846	2 340 555	3 060 330	2 652 930	3 060 330	2 564 730	3 458 182

Achat TTC dans le mois : $861\ 000 \times 1,18 = 101\ 598$

Dans deux mois : $840\ 000 \times 1,18 = 991\ 200$

Fomesoutra.com
ça s'écrit
 Docs à portée de main

3) Budget de trésorerie

Eléments	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin
Trésorerie initi.	1 248 800	1 193 334	1 438 159	963 209	895 659	420 709
Encaissement	2 291 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380
Disponibilité	3 540 180	3 778 714	4 023 539	3 548 589	3 481 039	3 006 039
Décaissement	- 2 346 846	-2 340 555	-3 060 330	-2 652 930	-3 060 330	-2 564 730
Total	1 193 334	1 438 159	963 209	895 659	420 709	441 359